



Delémont, le 15 février 2023

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Question orale

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Chères et chers collègues,

La presse s'est récemment fait l'écho de propos pour le moins surprenants - pour utiliser un euphémisme - émanant de plusieurs maires de communes de la couronne de Moutier.

Ainsi, à entendre ces élus, l'école secondaire de la cité prévôtoise serait menacée de disparition dans son futur cadre jurassien. On va même jusqu'à évoquer un déplacement de cette école de 300 élèves à Courrendlin.

Ces prises de paroles à l'évidence concertées ont eu comme conséquence d'instiller le doute auprès d'une certaine frange de la population à Moutier, dans les communes voisines et dans le canton du Jura.

Sachant qu'un scrutin sur l'avenir de la scolarisation des élèves du secondaire 1 est prévu le 12 mars dans les communes voisines de Moutier, le Gouvernement peut-il confirmer que ces déclarations ne sont qu'affabulations revanchardes destinées à décrédibiliser le modèle intercantonal privilégié par les autorités prévôtoises et jurassiennes » ?

Je remercie le ministre de sa réponse.

Jelica Aubry-Janketic
Députée PS